

LES COLLECTIFS LANCENT LEUR TRACT POUR L'ABROGATION DES PERMIS DU BASSIN D'ALÈS, DE LA PLAINE D'ALÈS ET DE NAVACELLES

Communiqué de presse – Largentière le 01 juillet 2015

Les collectifs gardois et ardéchois demandent l'abrogation des 3 permis d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures dits "non conventionnels" de la plaine d'Alès, du bassin d'Alès et de Navacelles, situés sur les communes du sud de l'Ardèche et du nord du Gard.

Ces permis arrivent tous à échéance et leur prolongation est actuellement à l'étude.

Après avoir été reçus en juin en préfecture du Gard et avant un très prochain rendez-vous au ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, **les collectifs lancent LEUR TRACT POUR L'ABROGATION DES PERMIS DU BASSIN D'ALÈS, DE LA PLAINE D'ALÈS ET DE NAVACELLES.**

Cela fait 5 ans maintenant que nous empêchons les spéculateurs de venir forer le sol à la recherche d'hypothétiques hydrocarbures qu'ils disent non conventionnels.

5 ans que nous suivons avec intérêt les promesses d'Eldorado en Europe alors que, dans les pays où la recherche a commencé, les immenses réserves annoncées se sont avérées surestimées et donc sans intérêt pour les compagnies pétrolières.

5 ans que nous disons, comme certains analystes financiers américains, que les gaz et huiles de schiste sont une bulle financière prête à éclater.

5 ans que nous recevons et collectons différentes informations des pays exploitants concernant les accidents, dégâts environnementaux, tremblements de terre, explosions, pollutions de l'eau, de l'air, de la terre ...

Toutes ces raisons nous renforcent dans notre volonté de refuser que des puits de recherche et d'exploitation viennent s'implanter dans notre région et nous ne pouvons pas accepter qu'au nom d'intérêts financiers privés, le développement harmonieux de nos territoires soit détruit de manière irréversible au détriment de la mise en place d'une véritable politique de transition énergétique.

Depuis 5 ans les populations du sud de l'Ardèche et du nord du Gard, réunies au sein de collectifs citoyens soutenus par les maires des communes concernées et des communes périphériques, les conseillers départementaux, les députés et les sénateurs des 2 départements, s'opposent à ces projets menaçants pour l'avenir de la région. Elles mènent une lutte déterminée pour faire échec à ces projets désastreux pour la santé, l'environnement (eau potable, rivières, climat...) et pour l'économie agricole et touristique de nos territoires.

**Autant de voix citoyennes qui disent
"Non au renouvellement de ces permis ! Oui à leur abrogation !"**